

La Section clinique de Nantes 2024-2025 :

*Comment s'orienter
dans les dires du sujet*

Le séminaire théorique

Lecture de Jacques Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957), *Écrits, Seuil, 1966.*

Séance 1, le 23 novembre 2024, pages 493 à 498.*

Le sens de la lettre, par Jean-Louis Gault

La conférence « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » a été prononcée dans l'amphithéâtre Descartes à la Sorbonne le 9 mai 1957. Le texte de l'exposé a été publié un peu plus tard. Sa rédaction est du 16 mai 1957.

Lettre et réson

Dans le titre de la conférence, il y a deux mots qui attirent l'attention. Le mot « lettre » d'abord. Lacan va parler de la lettre, mais on ne voit pas immédiatement le rapport avec l'expérience analytique puisque, comme le rappelait Éric Zuliani, l'expérience analytique est une expérience de parole. L'autre terme, celui de « raison », sera repris à la fin du texte mais orthographié RÉSON. Le mot « raison », qui figure dans le titre, est par la suite réécrit R É S O N par Lacan. Il emprunte ce signifiant « réson » au poète Francis Ponge. C'est la façon pour Lacan d'interpréter la raison depuis Freud. La raison découverte par Freud c'est la *réson*, c'est-à-dire la résonance du signifiant dans le corps de l'être parlant. C'est ainsi que procède le dire chez le parlêtre. Le signifiant a cette propriété de résonner dans le corps du sujet. Il opère par résonances, par vibrations, par affectations ou par percussions, qui viennent en harmonie ou en dysharmonie dans les dires du sujet. Ces métaphores musicales sont bienvenues pour traduire l'effet des paroles sur le corps du parlêtre, un corps affecté par le langage. Ces deux signifiants ordonnent l'écrit de Lacan. Nous verrons comment il justifie l'instance de la lettre dans l'expérience d'une analyse, qui est une expérience de parole ; et par quelles voies il est conduit à interpréter la raison freudienne comme une « réson ».

Lacan précise, dès le début de la page 493, qu'il situe cet exposé entre l'écrit et la parole, où il s'agit en effet de faire valoir l'instance de la lettre dans la fonction du langage et le champ de la parole. Je le cite : « Si le thème de ce volume 3 de *La Psychanalyse* me commandait cette contribution, je dois cette déférence à ce qui va s'y découvrir, de l'introduire en la situant entre l'écrit et la parole : elle

* Transcription et mise en forme : Nadège Duret et Gilles Chatenay. Non relu par l'auteur.

sera à mi-chemin.¹ » Dans ce passage, Lacan explique qu'il a le souci de nourrir d'un apport inédit les leçons de son Séminaire, qu'il tient cette année-là sous le titre de *La Relation d'objet*, qui a commencé à l'automne 1956 et va se terminer en juin 1957. Nous sommes au mois de mai, vers la fin du Séminaire qui est consacré pour la plus grande moitié à l'analyse d'un cas de phobie, la phobie de Hans. Cet écrit doit ainsi être lu en référence à ce Séminaire. Lacan note que le séminaire qui était tenu oralement appelait une rédaction écrite, qu'il n'a pas faite. Il répond à cette exigence d'un texte avec la version écrite de cette conférence à la Sorbonne.

S'adresser aux lettrés

Dans cette introduction il dit le souci qu'il a de son auditoire. Il a affaire à des littéraires, des étudiants en philosophie, des étudiants *es* lettres. Cette qualité de ses auditeurs retient son attention. Il fait hommage à ce public en utilisant le mot de « lettre » dans le titre de son exposé. Il va se consacrer à la lettre, à l'écrit, à l'écriture, et il trouve que c'est tout à fait bienvenu pour ces étudiants en lettres ou en philosophie. Il note au passage que Freud mentionnait que la formation littéraire, la formation aux lettres, était fondamentale pour le psychanalyste. Lacan est spécialement sensible à cette notation, lui-même était quelqu'un qui lisait beaucoup, qui lisait et faisait très largement référence à des écrivains ou à des philosophes. Une analyste, Ella Sharpe, faisait spécialement son admiration, en particulier parce qu'elle était professeure de littérature et familière de l'œuvre de Shakespeare, dont elle s'orientait dans sa clinique.

Il termine cette introduction en brocardant ses collègues de l'Association Internationale de Psychanalyse qui semblent découvrir aux alentours de ces années 50 l'importance de la symbolisation et du langage dans la psychanalyse, dont il dit, moqueur, qu'ils tournent d'un doigt humide les pages des ouvrages de Sapir et de Jespersen. Sapir et Jespersen sont deux linguistes. « Les doigts humides » évoquent le lecteur transpirant de honte, feignant de découvrir cette voie du symbole que Lacan avait déjà largement ouverte. D'autres se sont montrés plutôt rétifs à le suivre dans cette voie, qui pointe le rôle central de la parole dans l'expérience analytique. Pour ceux-ci ce qui est important, c'est le psychisme, c'est ce qui se passe dans la tête. Voilà comment raisonnaient et raisonnent encore certains psychanalystes – qu'est-ce qu'il se passe dans la tête ? L'imagerie cérébrale n'apporte pas de réponse à cette question.

La parole, instrument fondamental de la psychanalyse

En revanche, on sait – c'est là le fondement scientifique et rationnel de la psychanalyse – que le sujet parle et qu'il dit des mots, arrangés en un discours dont la signification est à trouver. Ce qui ne fait aucun doute, c'est que le mot est dit, tel qu'il est dans sa structure signifiante. Ceci est un fait incontestable.

Lacan va prendre appui sur le fait établi de la parole dans l'expérience analytique. Cette référence oriente complètement son enseignement. La parole est l'instrument de l'expérience analytique, elle en est le cadre, elle en fournit le matériel, et elle va même jusqu'à constituer, dit-il, le bruit de fond des incertitudes de l'analyse. Voici le texte de Lacan : « Et comment même un psychanalyste

¹ Lacan J., « L'instance de la lettre dans l'inconscient... », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 493.

d'aujourd'hui ne s'y sentirait-il pas venu à toucher à la parole, quand son expérience en reçoit son instrument, son cadre, son matériel et jusqu'au bruit de fond de ses incertitudes ?² ».

Le sens de la lettre

Entrons maintenant dans le texte lui-même. Il y a deux parties. La première partie est intitulée « Le sens de la lettre ». La deuxième partie a pour titre « La lettre dans l'inconscient ». Il y a une troisième partie, mais celle-ci s'inscrit dans le prolongement de la deuxième partie. Donc il y a conceptuellement deux parties : la première est consacrée à ce que Lacan appelle « la science de la lettre ». Lacan se propose d'étudier ce qu'est la lettre, l'écrit, l'écriture, la langue, le langage et le discours. Il développe ses thèses sur la nature du langage, de la langue, de la lettre, de l'écriture ou de l'écrit. L'établissement de cette conceptualisation est antérieur à toute référence à la psychanalyse. Il n'est pas question de psychanalyse dans cette partie. C'est une partie théorique, philosophique et conceptuelle, sur la langue, le langage et l'écriture.

Dans une grande deuxième partie, qui comporte elle-même deux sous-parties, il examinera la question de « La lettre dans l'inconscient ». Là, il introduira l'expérience psychanalytique et tirera pour la pratique analytique les conséquences de ce qu'il a avancé sur le sens de la lettre.

Lacan expose d'abord ce qu'est le sens de la lettre, avant d'en tirer les conséquences sur l'idée à se faire de l'expérience analytique, quand on considère la lettre dans l'inconscient. Cette répartition est nécessaire si l'on veut fonder sur une base explicite toute théorie de l'expérience analytique. Jusque-là la réflexion dans la psychanalyse s'était faite sur des bases non explorées, non exhibées et non analysées, reposant sur une certaine idée implicite de ce qu'est la langue, de ce qu'est le langage, la parole, le discours, l'écrit ou l'écriture. C'est ce fondement linguistique de l'expérience analytique que Lacan entreprend de mettre à jour.

Lacan, qui est un penseur puissant, commence par exposer ses thèses concernant le langage, le discours, la parole ou l'écriture, avant de passer à l'expérience analytique et de voir ce qu'il se passe quand quelqu'un parle. L'expérience analytique n'est jamais que l'expérience de quelqu'un qui parle. C'est celle d'un sujet qui est affecté par le langage, qui est affecté par la langue et par l'écriture. Une analyse n'est rien d'autre que l'expérience d'un sujet aux prises avec l'exercice de la parole. Cette expérience est certes circonscrite et explorée dans les conditions particulières de la pratique analytique.

Je vais examiner les thèses que Lacan avance dans cette première partie

La lettre, support matériel

Lacan note au début de cette partie qu'au-delà de la parole de l'analysant, l'expérience analytique découvre dans l'inconscient toute la structure du langage³. Le mot « structure » est introduit d'emblée. Cette référence structurale va se révéler tout à fait centrale dans la mise au point des thèses de Lacan sur la langue et le langage.

² *Op cit.*, p. 494.

³ *Cf.* p. 495.

Lacan pose très rapidement cette question : « Mais cette lettre comment faut-il la prendre ici ? — « Tout uniment à la lettre » répond-il. Qu'est-ce à dire ? Lacan le précise plus loin : « Nous désignons par lettre ce support matériel que le discours concret emprunte au langage. »⁴

Ce support matériel, ce sont par exemple les petites tablettes d'argile que les étudiants des écoles d'Ougarit, de Sidon ou de Tyr au deuxième millénaire avant J.C. manipulaient pour s'exercer à l'écriture cunéiforme à l'aide d'un calame en bambou. Nous avons le témoignage de cette première écriture avec les plus anciens alphabets qui comportaient entre 20 et 30 lettres. Nous avons des documents extrêmement nombreux : des traductions de l'Ougarit en babylonien, des notes diplomatiques, des bordereaux de commandes commerciales. Avec la tablette d'argile, nous avons l'exemple princeps du support matériel que constitue la lettre. Une lettre est quelque chose qui s'imprime dans un support qui est susceptible d'être affecté par cette lettre. Avec la lettre la parole se trouve en quelque sorte imprimé sur la petite tablette.

La structure essentiellement localisée du signifiant

Plus loin dans le texte, à la page 501, Lacan fait référence aux lettres en plomb que l'on utilisait dans l'imprimerie. Le compositeur les choisissait, parmi les 26 lettres de l'alphabet français pour un texte dans cette langue, puis les mettait en ligne pour composer le texte à imprimer. Lacan donne cet exemple de la lettre d'imprimerie pour indiquer un élément essentiel de la parole. Cet élément essentiel, c'est le signifiant, plus exactement le phonème, c'est-à-dire l'un des éléments qui constituent le squelette phonique d'une langue. Chaque langue a à sa disposition un système que l'on dit phonologique, c'est-à-dire un certain choix qui est fait d'un nombre limité d'articulations phonétiques, dans l'espace phonique perceptible à l'oreille humaine. En français, il y a ainsi vingt consonnes et seize voyelles. Dans une langue donnée le nombre de phonèmes est fixe. Ce système phonologique est caractéristique de la langue en question. Lacan écrit ceci : « L'on voit qu'un élément essentiel dans la parole elle-même était prédestiné à se couler dans les caractères mobiles qui, Didots ou Garamonds [Ce sont les noms de différentes polices de caractères], se pressant dans les bas-de-casse, présentent valablement ce que nous appelons la lettre, à savoir la structure essentiellement localisée du signifiant⁵ ». Localisée, parce qu'en effet, lorsque vous avez affaire à une lettre, elle s'imprime à un certain endroit. Elle ne va pas se déplacer, ce n'est pas quelque chose qui est dans l'air et qui circule en suspension dans l'atmosphère. Vous avez le témoignage de la lettre sur la petite tablette d'argile ou celui de la lettre sur le texte imprimé. Ce souci de la lettre animait Jacques-Alain Miller qui a tenu, depuis l'origine, à ce que *Ornicar ?* soit imprimé en Garamond.

É. Zuliani : Ce sont des polices de caractères que l'on retrouve d'ailleurs dans nos ordinateurs.

J.-L. Gault : exactement ! Parmi les polices proposées, on peut tout à fait, si on veut soigner ses textes, les imprimer en Garamond. Ce que je fais en général.

Cette référence de Lacan en 1957 était très parlante pour ses auditeurs quand on composait à la main. On allait chercher les lettres dans les bas-de-casse, on les alignait pour l'impression, à la fin de celle-ci on les récupérait pour un autre texte. À une certaine époque, il y a eu l'introduction de

⁴ *Op. cit.*, p. 495.

⁵ *Op. cit.*, p. 501.

la machine à linotype, une machine qui fondait les caractères. Une fois qu'ils avaient servi pour une impression, on les fondait à nouveau pour pouvoir récupérer le plomb qui servait pour une autre impression. Aujourd'hui, on imprime par toute sorte de procédés, mais même avec une imprimante à jet d'encre par exemple, vous avez une feuille, vous avez de l'encre et à ce moment-là, une marque va s'imprimer sur votre feuille. C'est localisé. La feuille est marquée. Si vous voulez faire disparaître la marque, parfois c'est possible, parfois non. La marque qui faisait le thème des dernières Journées de l'ECF, avec la formule de la « phrase marquante », c'est celle-ci, c'est-à-dire la marque de la lettre.

Qu'est-ce que le langage, la langue, la parole ou le discours ?

« Le langage avec sa structure préexiste à l'entrée qu'y fait chaque sujet à un moment de son développement mental », écrit Lacan. Il fait le constat que le langage préexiste à toute existence du sujet. Il ajoute : « Le sujet aussi bien, s'il peut paraître serf du langage, l'est plus encore d'un discours dans le mouvement universel duquel sa place est déjà inscrite à sa naissance, ne serait-ce que sous la forme de son nom propre. »⁶ Qu'est-ce alors que le langage ? Appelons ça une fonction, une fonction dont nous avons le témoignage à travers les langues qui actualisent cette fonction. On ne sait où situer la fonction langage, mais on la suppose, on fait l'hypothèse de son existence à partir des différentes langues des communautés humaines. Quel que soit le moment de l'histoire, quel que soit le lieu à la surface du globe où elle se trouve, une communauté humaine parle. On suppose qu'à ce moment, la fonction du langage s'actualise.

Le langage est cette fonction commune présente dans l'ensemble des communautés humaines sous la forme de l'usage d'une langue, quelle que soit la civilisation à laquelle elles appartiennent. Le langage est une fonction qui se définit comme la capacité à se servir d'une langue. Les langues sont multiples, mais le langage doit être considéré comme unique. C'est cette capacité commune à tous les êtres parlants. C'est cette fonction qui témoigne de cette compétence linguistique propre aux êtres humains. Lacan n'hésite pas à considérer que le dernier terme de la condition humaine serait dû au langage, « soit, ajoute-t-il, à ce qui distingue essentiellement la société humaine [avec l'article défini] des sociétés naturelles ». Lacan tient à s'appuyer sur cette citation de Staline, qui disait : « le langage n'est pas une superstructure ».⁷ L'ambition du communisme a été un temps de créer un monde nouveau, un être nouveau, un homme nouveau. Mais il y a une limite à ce rêve de révolution qui est celle qui définit la condition humaine par le langage. C'est-à-dire qu'on ne peut remplacer le langage par quelque chose d'autre, on ne peut inventer un nouveau langage. Le langage n'est pas un instrument, un outil que l'on pourrait remplacer par un autre plus efficace. Le langage est Un et appartient indissolublement à la condition humaine.

Qu'est-ce que la langue elle-même ? Qu'est-ce que l'on appelle langue ? Nous n'avons pas un accès direct à la langue. Où faut-il la chercher ? Nous la trouvons à travers les actes de parole des sujets qui pratiquent la langue en question. Si je veux étudier la langue française, je dois partir de ceux qui parlent le français et voir si je peux en effet en reconstituer la langue dont ils se servent. Pendant longtemps, on ne savait rien de la langue que pratiquaient les Hittites. Ce n'est qu'au début du XX^{ème} siècle que l'on a commencé à la déchiffrer, et donc à en reconstituer cette langue à partir des témoignages qu'on en avait. Ce sont des témoignages écrits, mais on considère que ce sont des

⁶ *Ibid.*, p. 495.

⁷ *Ibid.*, p. 496.

actes de parole, des discours qui ont trouvé leur support matériel dans ces tablettes, en écriture cunéiforme ou sous la forme de hiéroglyphes. Le Hittite est une langue qui a deux écritures, une écriture de type cunéiforme, et une écriture de type idéographique à la manière des Égyptiens. Nous donc avons accès à la langue à travers la parole. En quelque sorte, la parole est l'expression orale par quoi le locuteur rend présent l'existence de la langue.

J'en viens au discours. Pour Lacan, à ce moment des années 50, le discours est l'assemblage de tous les actes de parole qui ont été prononcés par un sujet. Lacan, lorsqu'il s'est adressé à ces étudiants de philosophie, a parlé, s'est servi de la parole. Cet ensemble forme le discours de Lacan tenu devant les étudiants de philosophie. Ce mot de *discours* est pris dans le sens commun, très simple, qui figure dans la langue française. Dans cette acception, le discours est une manière de désigner la production linguistique de tel ou tel sujet.

Ce sens n'a rien à voir avec ce que Lacan va produire quelques années plus tard, c'est-à-dire le discours comme structure. La structure de discours est une invention de Lacan, tardive, qu'il décline en discours du maître, de l'hystérique, de l'universitaire, et de l'analyste. On peut dire que le sujet *tient* un discours quand on utilise le mot dans le sens 1. Tandis qu'il faut considérer que le sujet est *serf* d'un discours quand il s'agit du mot dans le sens 2.

Dans le texte que nous lisons aujourd'hui, on a affaire au discours dans le sens commun de production linguistique. Une suite d'énoncés qui constitue un propos, une déclaration, un commentaire, une description forme un discours. Le discours est donc une suite d'actes de parole, une production langagière d'une durée variable — Fidel Castro était célèbre pour tenir des discours à n'en plus finir, pendant six, sept ou huit heures, quasiment une journée entière.

Pourquoi l'écriture ?

La référence au discours, à la langue, au langage et à la parole va de soi à partir du moment où l'on est sensible au fait que l'expérience analytique est une expérience de parole. Par contre il s'agit de comprendre pourquoi Lacan introduit la lettre, l'écriture ou l'écrit. On ne trouve pas chez Freud un tel statut de l'écriture au fondement de l'existence de l'être parlant. Lorsqu'il évoque l'écriture, elle est située dans un tout autre registre, celui traditionnel de notation de la parole.

Pourquoi, donc, l'écriture ? Dans son Discours de Rome (1953), Lacan a situé au principe même du sujet la fonction de la parole et le champ du langage — je m'aperçois qu'il parle de la fonction de la parole, alors que j'ai défini le langage comme une fonction. Mais ce sont deux choses différentes : la parole *a* une fonction, le langage *est* une fonction. Il y a là une différence entre l'être et l'avoir, quand on parle de la parole et du langage.

Quid de l'écriture ? Il est notable que cette référence à l'écriture apparaît d'emblée dans l'enseignement de Lacan. Le Discours de Rome (1953), « Fonction et champ de la parole et du langage », a été rapidement complété par sa conférence de « L'instance de la lettre » (1957). Entre temps il y a « Le séminaire sur *La lettre volée* » (1955), qu'il a voulu placer en tête du volume de ses écrits. Il a souhaité que ses *Écrits* commencent par ce texte qui fait référence au statut particulier de la lettre tel qu'il le dégage dans une étude d'un conte de Poe. Cette place éminente de la lettre n'a pas échappé à J.-A. Miller. Quand il a édité le volume des *Autres écrits* de Lacan, il a voulu respecter

cet ordonnancement et a placé au début des *Autres écrits*, le texte « Lituraterre » (1971). Ce texte consacré à la lettre et donné à une revue de linguistique, prolonge la réflexion de Lacan sur la nature de la lettre et de l'écriture, entamée avec son « Instance de la lettre ». Nous avons donc dès avant son Instance une référence à la lettre et à l'écrit.

Dans sa réflexion sur l'écriture, ce qu'ajoute Lacan au statut traditionnel de l'écriture comme simple notation de la parole, c'est d'envisager l'écriture comme matérialisation de la parole, d'incarnation de la parole dans la chair du parlêtre où, comme dit l'évangéliste « *le verbe se fait chair* ».

La lettre et le symptôme

Ce statut éminent de l'écriture dans l'enseignement de Lacan est à corrélérer à l'existence du symptôme. Il n'y a pas d'être parlant sans symptôme. Le symptôme tient à ceci que nous avons affaire à un sujet qui parle, mais que ce sujet qui parle a un corps, et qu'il est un être de chair. Les productions langagières dans quoi le sujet est plongé, marquent sa chair sous la forme d'un symptôme. Ce symptôme est l'indice de quelque chose qui cloche, de quelque chose qui ne va pas et qui embarrasse. Nous trouvons cela dès le Discours de Rome, où la première place est certes donnée à la parole et au langage, mais où conjointement Lacan ne manque de souligner l'existence du symptôme, corrélative de toute expérience du sujet.

Il n'y a pas de sujet sans symptôme. Cela tient à l'existence du langage et à la marque qu'inflige le langage à cet être parlant. Dans « Fonction et champ de la parole et du langage », Lacan écrit ceci : « Le symptôme est ici le signifiant d'un signifié refoulé de la conscience du sujet. Symbole écrit sur le sable de la chair (...) »⁸. Nous rencontrons ici le mot « chair » et nous avons une définition du symptôme comme écriture, c'est-à-dire comme symbole écrit dans la chair du sujet.

Une seconde référence à l'écriture est présente à la page. 306, toujours dans le Discours de Rome : le psychanalyste « interprète le symbole, et voici que le symptôme, qui l'inscrit en lettres de souffrance dans la chair du sujet, s'efface. »⁹ Le symptôme inscrit en lettres de souffrance le symbole, dans la chair du sujet. Le symptôme est l'écriture du symbole dans la chair du sujet. Il est remarquable que Lacan situe le symptôme comme écriture au principe de son enseignement. Cette perspective du symptôme comme écriture ne cessera d'être explorée tout au long de sa réflexion jusqu'à ses derniers développements dans l'élaboration de sa notion de sinthome.

Pourquoi le symptôme s'incarne-t-il en lettres ? Parce que la lettre est ce support matériel que le discours concret emprunte au langage et que le symptôme c'est le discours concret inscrit dans la chair.¹⁰ Cette lettre est la matérialisation du signifiant qui marque, qui s'imprime, qui laisse une trace, qui affecte, qui déchire, qui griffe ou qui mord. Le symptôme inscrit le symbole dans la chair du sujet en lettres, et ces lettres font souffrir.

Le sujet lui-même est fait du langage, il parle, mais ses paroles, ses discours, ne restent pas à l'état volatile, de *flatus vocis* – *flatus*, c'est le souffle, le flot, *vocis* c'est le génitif de la voix, *vox*. *Flatus vocis*, ce serait la voix en suspension dans l'air, elle-même un peu aérienne. Mais il se trouve que la parole

⁸ Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du langage », *op. cit.*, p. 280.

⁹ *Ibid.*, p. 306.

¹⁰ Cf. « L'instance de la lettre... » p. 495, déjà cité : « Nous désignons par lettre ce support matériel que le discours concret emprunte au langage. »

s'imprime en devenant écriture. Le symbole ne reste pas à l'état de *flatus vocis*, Ce qui est dit n'est pas que du vent, ça marque, ça s'imprime et ça blesse.

Au début de son enseignement, Lacan théorise le sujet parlant comme effet du signifiant, mais il ne manque de le compléter aussitôt en lui associant un symptôme. Le sujet parlant est nécessairement affecté par le symptôme. C'est ce qui va plus tard conduire Lacan à introduire sa notion de le *parlêtre*, l'être parlant, le corps parlant, soit un sujet affecté d'un symptôme. Ce concept de *parlêtre* vient compléter par l'écrit, la lettre et l'écriture, la fonction de la parole et le champ du langage. Ce *parlêtre* ne se réduit pas au sujet de la parole, il est affecté d'un corps ou plus exactement d'une chair. Lacan n'utilise pas le mot « corps », il lui préfère le mot « chair ».

Cette chair que le symbole déchire, J.-A. Miller l'évoquait dans sa conférence « L'inconscient et le corps parlant ¹¹ », où il fait référence à Husserl commentant Descartes. Descartes est sensible à ceci que dans l'expression « mon corps », le corps n'est pas corps physique, extérieur au sujet, c'est « mon corps », « mon corps » dont je ne peux pas me débarrasser. Les corps qui sont autour de moi, je peux les écarter, mais le mien, non. J.-A. Miller mentionne aussi l'utilisation du mot « chair » chez Merleau-Ponty pour décrire ce qui apparaissait chez Descartes non pas comme séparation, mais comme union de l'âme et du corps. Quand il s'agit de « mon corps », à ce moment-là l'âme et le corps sont unis.

Sur le symptôme comme écriture il y a une autre référence antérieure à l'écrit de « L'instance de la lettre », C'est dans le texte « La psychanalyse et son enseignement », qui date de février 1957. La voici : « C'est ainsi que si le symptôme peut être lu c'est parce qu'il est déjà lui-même inscrit dans un procès d'écriture. ¹² ». Le symptôme est conçu comme écriture dans la mesure où il est marqué du symbole dans la chair du sujet.

Une autre référence de Lacan, un peu postérieure, en 1958, se trouve dans son texte sur Gide. Il évoque le statut du symptôme qui est métaphore — en effet, « L'instance de la lettre » va se terminer par cette définition du symptôme : le symptôme est une métaphore. Il avance : « On voit comment on peut se demander (...) si un symptôme poétiquement si fécond, n'est pas lui-même fait comme une métaphore, ce qui ne le réduirait pas pour autant à un *flatus vocis*, le sujet faisant ici avec les éléments de sa personne les frais de l'opération signifiante ¹³ ».

La métaphore est certes un processus signifiant, mais cette opération suppose d'introduire quelque chose dans la machine signifiante. Le sujet y met sa chair et cette chair passe à la moulinette de la métaphore, et le sujet en reste marqué. L'opération de la métaphore laisse une trace qui fait souffrir. Le symptôme est cette écriture de la métaphore qui s'imprime dans la chair du sujet.

Petite digression : j'ai noté que peu avant dans ce texte, Lacan parle du sujet assiégé par son désir ¹⁴ . Le désir n'est pas à la disposition du sujet qui pourrait en user à sa guise. Le sujet n'est pas aux

¹¹ Miller J.-A., « L'inconscient et le corps parlant », *La Cause du désir*, n° 88, octobre 2014, p. 104-114, disponible sur Cairn.

¹² Lacan J., « La psychanalyse et son enseignement », *op. cit.*, p. 444-445.

¹³ Lacan J., « Jeunesse de Gide », *op. cit.*, p. 747.

¹⁴ Cf. *ibid.*, p. 756.

commandes de son désir. Tout à l’opposé, le sujet est assiégé par son désir et il n’en veut pas. Il le repousse, il le refoule, il s’en défend, il le nie, avant d’y céder dans le meilleur des cas. Contrairement au slogan commun *céder c’est consentir*. Dans la psychanalyse, contrairement à ce qui se dit et s’écrit *céder c’est consentir*. Lacan a évoqué le fait que l’on se sentait coupable quand on avait cédé devant son désir. Céder *devant* son désir, c’est renoncer, c’est reculer face à son désir. Céder *à* son désir, c’est consentir à ce que l’on a repoussé jusque-là.

Dernière référence au symptôme comme écriture, c’est dans l’écrit « Subversion du sujet et dialectique du désir ». C’est postérieur, mais vous verrez que cela a toute sa valeur, ce texte est de 1960, et il a été réécrit en 1962. Lacan évoque le sujet comme objet. La vérité du sujet est qu’il est fondamentalement un objet, contrairement à une doxa qui voudrait opposer sujet et objet. Il appartient au sujet de se savoir être un objet. Lacan l’a longuement commenté pour son propre compte, en introduction au Séminaire XI. Il vient alors d’être rejeté de la société internationale après avoir été traité comme un objet de négociation. Après un moment de sidération il assume la nouvelle situation. Il se rie du sort qui lui est fait quand il fait cette découverte que la véritable nature du sujet est d’être un objet, susceptible d’être négocié.

Voici le passage : « Interrogez l’angoissé de la page blanche, il vous dira qui *est* l’étron de son fantasme. ¹⁵ ». Ici, Lacan commente le symptôme de la difficulté ou de l’impossibilité d’écrire, qui est bien connu chez les écrivains, les étudiants ou les intellectuels. Face à la page blanche le sujet saisi par l’angoisse reste paralysé dans l’impossibilité de tracer le moindre signe sur cette page. L’angoissé de la page blanche a des difficultés ou une impossibilité à écrire. Le sujet est confronté à l’impossibilité de produire une écriture, c’est-à-dire de marquer la page blanche. Le sujet est devant l’impossibilité de répandre son encre sur la page immaculée. Lacan rapporte ce symptôme à la fonction anale. Le sujet ne veut pas maculer la page blanche, comme il ne veut pas salir le papier de toilettes. Il veut qu’il reste propre. L’écriture est rendue impossible pour ne pas altérer la blancheur immaculée de la page, parce que l’écriture est quelque chose de sale, quelque chose qui fait des taches et laisse sa trace. Voilà où en est le sujet affecté par ce symptôme et le fantasme qui en est à l’origine. Au-delà du symptôme Lacan situe un fantasme qu’il présente ainsi : « le sujet vous dira qui *est* l’étron de son fantasme ». L’étron en question, c’est le sujet comme objet.

L’interprétation du symptôme comme écriture explique la place centrale que l’écriture va occuper dans l’enseignement de Lacan quand il rend compte de la clinique et de la pratique analytique.

Saussure et la fondation de la linguistique comme science

À l’orée de son enseignement, dans son effort de conceptualisation de l’expérience analytique, Lacan prend appui sur la linguistique. La linguistique moderne, la linguistique générale théorisée par Ferdinand de Saussure a acquis le statut d’une science. On est dans les années 50, la linguistique occupe une place centrale dans la réflexion intellectuelle et dans les sciences humaines. Lévi-Strauss s’en est servi pour rendre compte des faits de l’anthropologie. Nous trouvons cette phrase dans la conférence : « Nous ne nous fierons quant à nous qu’aux seules prémisses, qui ont vu se confirmer leur prix de ce que le langage y a effectivement conquis dans l’expérience son statut d’objet scientifique. » Le langage est devenu avec Saussure un objet scientifique. Lacan poursuit : « Car

¹⁵ Lacan J., « Subversion du sujet et dialectique du désir », *op. cit.*, p. 818.

c'est ça le fait par quoi la linguistique se présente en position pilote dans ce domaine »¹⁶ Il évoque les sciences humaines dans lesquelles il inclut la psychanalyse, et rôle pilote que va jouer la linguistique dans les recherches de Lacan au cours des années 50. Il s'agit de « la linguistique en tant que science du langage, c'est-à-dire l'étude des langues existantes dans leur structure et dans les lois qui s'y révèlent ». On trouve cela dans la note n°2 de la page 496. Lacan entérine le fait que dans les années 50 la linguistique en tant que science du langage a pris une place maîtresse dans les sciences humaines. C'est en tant que science pilote que Lacan va l'adopter pour s'orienter dans la psychanalyse.

La linguistique naît comme discipline scientifique avec Ferdinand de Saussure. La recherche de Saussure nous est parvenue à travers un recueil, paru en 1916¹⁷, où se trouve réunie la matière de ses trois cours de linguistique générale. Ce n'est pas un écrit de Saussure. C'est la transcription d'un enseignement oral prélevé sur les cours que Saussure avait donnés à l'université de Genève. Il y a là les diverses leçons des trois cours des années 1906-1907, 1908-1909 et 1910-1911. Saussure, qui est né un an après Freud, en 1857, décède en 1913, quelque temps après la fin du troisième cours. Il n'a pas eu le temps avant de mourir de se mettre au travail et de mettre par écrit les recherches qu'il avait très longuement mûries pendant les longues années qui précèdent ses cours. On sait qu'il était préoccupé par la volonté de donner un fondement scientifique à l'étude des langues. Il était très insatisfait du caractère confus des travaux qui avaient cours dans le domaine linguistique à cette époque. À un certain moment Saussure s'isole de ses collègues. Il perd tout contact, il reste par exemple pendant deux ans sans répondre à une lettre d'Antoine Meillet avec lequel pourtant, il était en excellent terme. Il connaît et a connu des moments difficiles pendant lesquels il se replie dans le silence. Le volume, appelé à un retentissement considérable, qui porte le titre « Cours de linguistique générale » n'est pas un livre écrit par Saussure. Il s'agit avec cet ouvrage d'une recompilation établie, à partir des notes de cours, par deux de ses élèves, Charles Bailly et Albert Séchehaye, avec la collaboration de Albert Riedlinger.

Saussure faisait le constat de l'état de confusion des études linguistiques, vers la fin de ce XIX^e siècle, au moment où il commence à méditer pour un *aggiornamento* profond de la recherche en linguistique et parvenir à constituer une véritable science linguistique. Au tout début du *Cours de linguistique générale*, dans l'édition présentée par Tullio de Mauro, on trouve un rappel de ce qu'est la linguistique à l'époque, c'est-à-dire à la fin du XIX^e siècle. Il s'agit d'une linguistique historique et comparative ou grammaire comparée où domine l'étude comparative des familles de langues et des langues à l'intérieur de ces familles, pour l'essentiel dans le domaine indo-européen. Dans ce vaste ensemble figurent différentes familles de langues, comme celles des langues romanes, slaves, germaniques ou celtiques, mais aussi le grec, le sanskrit, le perse ou le lituanien. Concernant cette linguistique Saussure fait le constat suivant, je le cite : « Mais cette école, qui a eu le mérite incontestable d'ouvrir un champ nouveau et fécond, n'est pas parvenue à constituer la véritable science linguistique. Elle ne s'est jamais préoccupée de dégager la nature de son objet d'étude. Or, sans cette opération élémentaire, une science est incapable de se faire une méthode. ¹⁸ »

¹⁶ Lacan J., « L'instance de la lettre dans l'inconscient... », *op. cit.*, p. 496.

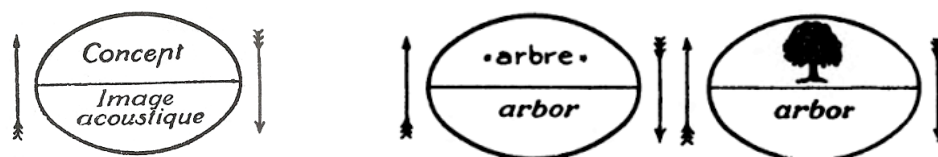
¹⁷ de Saussure, F., *Cours de linguistique générale*, Payot et Rivages, 1995.

¹⁸ de Saussure, F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1969, p. 16.

La préoccupation de Saussure est de définir l'objet de la linguistique afin de pouvoir la fonder comme science. Le même raisonnement se retrouve sous la plume de Lacan : une science, cela se constitue à partir de la définition d'un objet. Saussure définit la langue comme objet de la linguistique. Pour cela il part de la critique qu'il fait de la grammaire comparée : « Cette méthode exclusivement comparative entraîne tout un ensemble de conceptions erronées qui ne correspondent à rien dans la réalité et qui sont étrangères aux véritables conditions de tout langage. On considèrerait la langue comme une sphère particulière, un quatrième règne de la nature, de là des manières de raisonner qui auraient étonné dans une autre science. Aujourd'hui, on ne peut pas lire huit à dix lignes écrites à cette époque sans être frappé des bizarreries de la pensée et des termes qu'on employait pour le justifier. ¹⁹ » Le constat est terrible. Tout ce qui s'est fait jusque-là dans la linguistique lui paraît à repousser absolument. Il faut procéder tout à fait autrement, partir de zéro et établir le fondement de cette future science linguistique. Il propose alors sa définition de la linguistique : « [la linguistique est] la science qui se constitue autour des faits de langue ²⁰ ». Il s'agit de partir des faits de langue, et de les étudier de la manière la plus objective possible. Quelle va être la méthode utilisée ? Il s'agit de considérer que la langue est un système qu'il convient d'étudier par une méthode structurale, où l'on procède afin de dégager les éléments constitutifs de ce système. La langue est définie comme un système articulé autour de trois composantes, reprises par Lacan dans son écrit :

- La phonologie, c'est-à-dire le système des sons qui servent à constituer la langue parlée. En français, nous utilisons ainsi un système de vingt consonnes et seize voyelles.
- La grammaire, qui inclut la syntaxe, c'est-à-dire la loi de composition des énoncés.
- Le lexique. Une langue ne se réduit pas à son vocabulaire. Elle peut faire des emprunts au vocabulaire d'autres langues sans changer profondément de nature.

Selon Saussure la langue ne se réduit pas à une simple nomenclature²¹, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. Une langue est constituée d'unités linguistiques que sont les signes linguistiques, dont Saussure donne cette définition : « Le signe linguistique est une entité psychique à deux faces qui peut être représentée par la figure suivante. ²² » Le signe unit deux entités que Saussure fait figurer sur un schéma. Sur le dessin, le concept, ou l'idée dont on veut parler, est inscrit dans la partie supérieure. L'idée de l'arbre par exemple est représentée par le dessin d'un arbre. Dans la partie inférieure figure l'image acoustique correspondant au concept, c'est-à-dire le mot, ici le mot *arbor* en latin.



(Schémas page 99)

¹⁹ *Ibid.*, p. 17.

²⁰ *Ibid.*, p. 13.

²¹ *Ibid.*, p. 97

²² *Ibid.*, p. 99.

Après avoir utilisé les termes de concept et d'image acoustique, Saussure simplifie les choses de la manière suivante : « Nous proposons de conserver le mot signe pour désigner le total, et de remplacer concept et image acoustique respectivement par signifié et signifiant.²³ » Voilà le signe linguistique selon Saussure. Il insiste sur le fait que ces deux éléments – signifié et signifiant – sont étroitement liés pour constituer une unité fermée sur elle-même. C'est vraiment collé-serré.

L'arbitraire et la routine

Saussure va ensuite énoncer un premier principe, celui de l'arbitraire du signe.²⁴ Le signe linguistique est arbitraire. Ainsi, dit-il, « l'idée de « sœur » n'est liée par aucun rapport interne avec la suite de sons *s-ø-r* qui lui sert de signifiant, il pourrait être tout aussi bien représenté par n'importe quel autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié « bœuf » a pour signifiant *b-ø-f* d'un côté de la frontière, et *o-k-s* (Ochs) de l'autre. »

Saussure qualifie d'arbitraire l'association d'un signifiant et d'un signifié à l'intérieur du signe, parce qu'il n'y a pas de lien immédiat entre les deux entités. Cette considération est ancienne, nous la trouvons chez Platon. Pour autant, une fois que la liaison est faite entre un signifiant et un signifié, on a une unité qui est le signe. Cette unité une fois établie se maintient et demeure telle dans la pratique de la langue.

Lacan en viendra à écarter ce terme d'arbitraire. Pas immédiatement, il n'en parlera que plus tard dans le Séminaire XX. Il considère que le terme d'arbitraire ne peut être attribué qu'au geste d'un maître. C'est le maître qui se caractérise par son arbitraire, et il n'y a pas de maître de la langue, parce que c'est la langue elle-même qui commande en tant que maître, et nous fait marcher à son pas. C'est avec Humpty Dumpty, chez Lewis Carroll, que l'on trouve la prétention à s'instaurer maître de la langue, avec ce que cela comporte d'arbitraire. Mais personne n'a ce pouvoir, et Humpty Dumpty finit par chuter de son mur. Alors à quoi tient ce lien entre le signifiant et le signifié s'il ne peut pas être qualifié d'arbitraire ? Lacan considère que ce n'est que par un effet de *routine* que nous associons un signifiant donné à un signifié donné.

La linéarité du signifiant et la partition musicale

Deuxième principe saussurien : caractère linéaire du signifiant. Le signifiant s'inscrit en une seule chaîne C'est spécialement visible quand on pratique l'écriture alphabétique, où l'on a affaire à des lignes d'écriture. Lacan note qu'en fait on n'a jamais affaire avec une seule ligne signifiante. On a toujours affaire à *plusieurs* chaînes signifiantes, parce qu'une chaîne signifiante fait toujours résonner d'autres chaînes signifiantes. Toute chaîne signifiante s'inscrit sur les plusieurs lignes d'une portée, comme en musique. Cette propriété musicale de la chaîne signifiante est au principe de l'interprétation analytique, où il s'agit de faire résonner d'autres lignes de la portée de la parole, que celle qui se présente en premier. La poésie elle-même fonctionne par résonance. C'est ainsi que le poète donne un sens plus pur aux mots de la tribu, selon Mallarmé parlant de Edgar Poe.

²³ *Ibid.*, p. 99.

²⁴ *Ibid.*, p. 100.

Dans la langue, il n'y a que des différences

Autre point fondamental pour Saussure : dans la langue, il n'y a que des différences. Il écrit : « Tout ce qui précède revient à dire que dans la langue, il n'y a que des différences. Bien plus, une différence suppose en général des termes positifs entre lesquels elle s'établit. Mais dans la langue, il n'y a que des différences, *sans termes positifs*²⁵ ». Dans la langue on ne trouve pas un élément positif à opposer à un autre élément positif. Un signe linguistique n'a qu'une valeur différentielle. Il ne vaut que par rapport à tout autre signe dont il se distingue.

Que l'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni idées ni sons qui préexisteraient au système linguistique. Lacan le souligne abondamment. Il dénonce l'illusion que le signifiant, répondrait à la fonction de représenter le signifié²⁶. Parce que cela voudrait dire que le signifié est déjà là, positivement établi, et que le signifiant viendrait dans un second temps représenter ce signifié. Plus loin, il ajoute : « disons mieux : [il faut se déprendre de l'illusion] que le signifiant ait à répondre de son existence au titre de quelque signification que ce soit²⁷ ».

Le signifiant ne doit pas son existence au fait qu'il y ait des signifiés qu'il faudrait représenter. Ce qui existe en premier, c'est le signifiant, sans qu'on sache ce qu'il est susceptible de signifier. C'est d'ailleurs ce qui se passe pour l'enfant. L'enfant a d'abord affaire à des signifiants, dont il ignore la signification. Comment ces significations lui parviendraient-elles ? En revanche, ce qui lui parvient immédiatement, ce sont les signifiants.

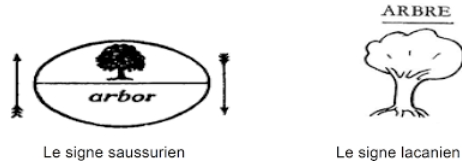
Il n'y a donc dans la langue que des différences, c'est la définition structurale du langage. On examine les faits de langue en comparant les termes linguistiques un à un. Cette méthode structurale conduit à isoler des paires élémentaires d'opposés. Quand on étudie la phonologie du français, on finit par repérer que « pa » et « ba », ce n'est pas pareil. On constate qu'il y a une différence selon que l'on met un « p » ou un « b » avant le « a ». Ce qui conduit à les distinguer. Ce binarisme va fortement imprégner l'enseignement de Lacan. J.-A. Miller n'a pas cessé de pratiquer ce binarisme dans sa lecture de Lacan. Ce binarisme de la pensée tient à l'existence du langage où règne ce binarisme. Les dernières Journées de l'ECF étaient consacrées aux « phrases marquantes ». On n'a pas manqué de les associer immédiatement à leur opposé dans le couple qu'elles forment avec « les phrases manquantes », où les deux signifiants se distinguent d'une seule lettre. Il y a des phrases marquantes parce qu'il y a des phrases manquantes et réciproquement. J.-A. Miller avait dans un de ses cours noté ceci : finalement, le sujet souffre des choses qui lui ont été dites et des choses qui ne lui ont pas été dites. Dans sa lecture de Lacan, il a toujours procédé en se réglant sur ce binarisme signifiant. Il fait remarquer que ce que Lacan dit doit toujours être situé en regard de ce qu'il ne dit pas. De même dans l'expérience analytique, ce que le sujet dit vaut aussi pour ce qu'il ne dit pas. Lacan a résumé ce binarisme signifiant avec sa paire signifiante S₁-S₂, où il apparaît que le signifiant ne va pas avec le signifié, mais qu'il va avec un autre signifiant.

Lacan prend son départ des acquis de Saussure, mais il les prolonge jusqu'à leurs dernières conséquences. C'est ainsi qu'il va procéder à un remaniement du schéma du signe saussurien.

²⁵ *Ibid.*, p. 166.

²⁶ Lacan J., « L'instance de la lettre dans l'inconscient... », *op. cit.*, p. 498 : « Et l'on échouera à en soutenir la question, tant qu'on ne sera pas dépris de l'illusion que le signifiant répond à la fonction de représenter le signifié ».

²⁷ *Ibid.*, p. 498



Il opère tout d'abord un renversement de l'ordre hiérarchique entre les deux domaines. C'est désormais le signifiant qui est au-dessus au poste de commande. Il va ensuite briser le cercle qui scelle l'union du signifiant et du signifié, pour en quelque sorte libérer le signifiant, qui dès lors peut mener sa vie de célibataire. Ensuite, la barre saussurienne qui laissait possible le passage dans les deux sens entre signifiant et signifié, devient avec Lacan infranchissable. Elle apparaît désormais résistante à la signification. Enfin Lacan introduit une temporalité au niveau du signe saussurien. Le schéma de Saussure écrit un rapport statique entre signifiant et signifié. Lacan fait de ce rapport un processus. C'est la signification du terme d'algorithme, $\frac{S}{s}$, qu'il introduit pour qualifier le signe linguistique²⁸. Le signifié n'est pas donné d'emblée avec le signifiant. Le signifié est le résultat d'un processus impliquant un certain arrangement signifiant. C'est à partir d'une articulation d'un signifiant à un autre qu'une signification a quelque chance d'émerger, suivant le schéma suivant.

$$\frac{S1 \rightarrow S2}{s}$$

Métaphore, métonymie et signification

Lacan va décrire la genèse de la signification comme l'effet d'une opération signifiante. Il va en décrire deux, la métaphore et la métonymie. Ce sont deux procédés signifiants qui vont déterminer la production d'une signification.

Une question générale se pose sur le bien fondé des thèses avancées par Lacan sur la langue et le langage, en particulier quand il dissocie le signifiant du signifié. Cette fracture du signe linguistique semble en contradiction avec l'usage courant de la langue qui se règle sur l'unité du signe. Pourtant elle s'inscrit dans l'ordre de la découverte freudienne de l'inconscient. Les trois ouvrages princeps de Freud dans ce domaine, sa psychopathologie de la vie quotidienne, l'interprétation du rêve et son livre sur le mot d'esprit proposent une interprétation des formations de l'inconscient ordonnée à partir d'une totale indépendance du signifiant par rapport au signifié.

É. Zuliani : Merci beaucoup Jean-Louis. Je m'aperçois que lire Lacan, c'est aller contre le sens commun qui parfois nous habite aussi. Par exemple, le sens commun a l'idée que le signifiant, le mot aurait un rapport à la chose. Lacan évoque la question de l'index qui pointe. Ce sont des choses qui s'enseignent encore. Sur France Culture, il y a eu récemment un affrontement entre deux linguistes sur France Culture, l'un soutenait une position saussurienne et jakobsonienne, l'autre, issu des sciences de l'éducation, maintenait qu'un mot représente une chose.

²⁸ *Ibid.*, p. 499

La question que je voudrais poser est celle-ci : puisque nous avons intitulé la session de la Section Clinique de Nantes « Comment s’orienter dans les dire du sujet ? » — nous avons déjà un élément de réponse, on s’oriente dans les dire du sujet complétés par le symptôme. Le symptôme lui, relève de la lettre, dans ce qu’il dit complété par le symptôme qui lui relève de la lettre. Et voici ma question peut-on dire qu’il y a une part muette ? Lacan, dans « Fonction et champ », considère que la parole se réfugie dans le symptôme, qu’elle est d’une certaine manière refoulée. Tu introduis la dimension du symptôme, parce que « Comment s’orienter dans les dire du sujet », ça ne suffit pas. C’est un sujet complété d’un symptôme que nous recevons.

J.-L. Gault : Je te remercie de noter le rapport au référent. Il y a le signe et puis il y a la référence. C’est-à-dire ce à quoi se réfère le signe. Chez Saussure le signe linguistique est situé non en relation avec une référence, c’est-à-dire les choses du monde, mais dans son rapport avec d’autres signes dans le système de la langue. Lacan ne diffère pas sur ce point initial, mais il ne néglige pas la référence. Il élabore une théorie de la référence en rapport avec la pratique de la langue. La référence propre au parlêtre est une production de l’articulation signifiante. À cette référence Lacan va donner le nom d’objet petit a, qu’il définit comme une consistance logique.

É. Zuliani : « Comment s’orienter dans les dire du sujet ? », le sujet complété d’un symptôme. Tu as dit qu’il n’y a pas de sujet sans symptôme.

J.-L. Gault : Le parlêtre, celui qui vous parle dans l’expérience analytique est quelqu’un qui souffre, et qui est affecté par un symptôme. Il ne sait pas exactement de quoi il souffre. Cette souffrance est toujours liée à une affectation signifiante. On s’oriente dans les dire du sujet à partir des articulations signifiantes et de leurs diverses résonnances parce que c’est ainsi que s’articule le symptôme.